

5052H 7h9/12

8151

(1939)

A

Remplacement de M. Rueff par M. Bouthillier

	Décret	12. 9.39		
Lettre d'envoi du décret de nomination		12. 9.39		
	C.D.	12. 9.39	1	-
	C.D.	19. 9.39	8	-
	C.A.	20. 9.39	2	-

Remplacement de M. RUEFF par M. BOUTHILLIER

20 septembre 1939

p. 2

Remplacement de M. RUEFF
par M. BOUTHILLIER comme
Membre du Comité de
Direction.

M. LE PRESIDENT fait savoir que, par décret en date du 8 septembre 1939, M. RUEFF, Directeur du Mouvement Général des Fonds, a été nommé second sous-gouverneur de la Banque de France.

D'autre part, par décision de M. le Ministre des Finances du 8 septembre 1939, M. BOUTHILLIER assume les fonctions de Directeur du Mouvement Général des Fonds. Il a été, par décret du 12 septembre 1939, nommé Membre du Comité de Direction de la S.N.C.F., en remplacement de M. RUEFF.

19 septembre 1939

Départ de M. RUEFF

Pas de P.V.COURT

STENO p.8

M. LE PRESIDENT. - Un décret du 12 septembre 1939 a nommé M. BOUTHILLIER membre du Comité de Direction en remplacement de M. RUEFF. M. RUEFF m'a exprimé le désir de vous faire ses adieux.

M. RUEFF. - Je tiens à vous dire combien je suis et resterai fier d'avoir été appelé à faire partie du Comité de Direction - et cela dès son origine - et d'avoir participé dans la faible mesure de mes moyens au travail qui s'est effectué sous la présidence de M. GUINARD. Je veux, en outre, vous remercier de l'indulgence avec laquelle vous avez toujours accueilli mes interventions.

M. LE PRESIDENT. - Je suis sûr que M. BOUTHILLIER vous remplacera avec le même zèle et la même compétence, mais l'amitié que nous avons pour vous nous fait regretter sincèrement votre départ.

12 septembre 1939

Installation de
M. BOUTHILLIER.

P.V. COURT

M. LE PRESIDENT procède à l'installation de M. BOUTHILLIER, comme membre du Comité de Direction, en remplacement de M. RUEFF, nommé Sous-Gouverneur de la Banque de France, mais qui reste membre du Conseil d'Administration.

STENO p. 1

M. LE PRESIDENT.- Par décret en date du 8 septembre, M. RUEFF a été nommé second sous-gouverneur de la Banque de France. M. RUEFF continuera à siéger au Conseil d'Administration de la S.N.C.F. , mais il sera remplacé comme membre du Comité de Direction par M. BOUTHILLIER. Tout en regrettant vivement le départ de M. RUEFF, dont la collaboration a été si précieuse pour le Comité, nous ne pouvons que nous féliciter que l'on ait choisi pour le remplacer M. BOUTHILLIER, dont j'ai pu, à plusieurs reprises et depuis longtemps, apprécier la haute valeur et l'activité.

M. BOUTHILLIER.- Je vous remercie, Monsieur le Président.

Ministère
des Travaux Publics

Paris, le 12 septembre 1939

8151

Direction Générale
des Chemins de fer et des
Transports

1er bureau

LE MINISTRE,

à Monsieur le PRESIDENT du Conseil d'Adminis-
tration de la Société Nationale des chemins
de fer

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint, à titre de
notification, copie d'un décret en date de ce jour, nommant
M. BOUTHILLIER, Secrétaire Général du Ministère des Finances,
membre du Comité de Direction de la Société Nationale des
Chemins de fer, en remplacement de M. RUEFF.

Pour le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS,
Le Conseiller d'Etat,
Directeur Général des Chemins de fer et des
Transports,

Signé : CLAUDON

DECRET

Le Président de la République Française,

Sur le rapport du Ministre des Travaux Publics et des
Transports,

Vu le décret du 31 août 1937 portant réorganisation du
régime des chemins de fer ;

Vu la Convention annexée au dit décret et notamment ses
articles 7 et 9;

Vu le décret du 29 juin 1939 nommant un Membre du Conseil
d'Administration de la Société Nationale des Chemins de Fer
Français;

DECRETE :

ARTICLE 1er - M. BOUTHILLIER Yves, Inspecteur des Finan-
ces, Secrétaire Général du Ministère des Finances, Administra-
teur de la Société Nationale des Chemins de Fer, est nommé mem-
bre du Comité de Direction de cette Société en remplacement de
M. RUEFF.

ARTICLE 2 - Le Ministre des Travaux Publics et des
Transports est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris le 12 septembre 1939

Signé: A. LEBRUN.

Par le Président de la République :

Pour copie conforme
Le Sous-Directeur,

signé: BLEYS

LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES
TRANSPORTS,

signé : A. de MONZIE.

Ministère
des
Travaux Publics

République Française

DECRET

Le Président de la République Française,

Sur le rapport du Ministre des Travaux Publics et des Transports,

Vu le décret du 31 août 1937 portant réorganisation du régime des chemins de fer ;

Vu la Convention annexée au dit décret et notamment ses articles 7 et 9;

Vu le décret du 29 juin 1939 nommant un Membre du Conseil d'Administration de la Société Nationale des Chemins de Fer Français;

DECRETE :

ARTICLE 1er - M. BOUTHILLIER Yves, Inspecteur des Finances, Secrétaire Général du Ministère des Finances, Administrateur de la Société Nationale des Chemins de Fer, est nommé membre du Comité de Direction de cette Société en remplacement de M. RUEFF.

ARTICLE 2 - Le Ministre des Travaux Publics et des Transports est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris le 12 septembre 1939

Signé: A. LEBRUN.

Par le Président de la République :

Pour copie conforme
Le Sous-Directeur,

signé: BLEYS

LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS,

signé : A. de MONZIE.

DECRET

Le Président de la République Française,

Sur le rapport du Ministre des Travaux Publics et des
Transports,

Vu le décret du 31 août 1937 portant réorganisation du
régime des chemins de fer;

Vu la Convention annexée au dit décret et notamment ses
articles 7 et 9;

Vu le décret du 29 juin 1939 nommant un Membre du Conseil
d'Administration de la Société Nationale des Chemins de Fer
Français;

DECRETE :

ARTICLE 1er - M. BOUTHILLIER Yves, Inspecteur des Finan-
ces, Secrétaire Général du Ministère des Finances, Administra-
teur de la Société Nationale des Chemins de Fer, est nommé mem-
bre du Comité de Direction de cette Société en remplacement de
M. RUEFF.

ARTICLE 2 - Le Ministre des Travaux Publics et des
Transports est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris le 12 septembre 1939.

Signé : A. LEBRUN.

Par le Président de la République :

Pour copie conforme,
Le Sous-Directeur,

signé: BLEYS

LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES
TRANSPORTS,

Signé : A. de MONZIE.

Ministère
des
Travaux Publics

République Française

DECRET

Le Président de la République Française,
Sur le rapport du Ministre des Travaux Publics et des
Transports,
Vu le décret du 31 août 1937 portant réorganisation du
régime des chemins de fer ;
Vu la Convention annexée au dit décret et notamment ses
articles 7 et 9;
Vu le décret du 29 juin 1939 nommant un Membre du Conseil
d'Administration de la Société Nationale des Chemins de Fer
Français;

DECRETE :

ARTICLE 1er - M. BOUTHILLIER Yves, Inspecteur des Finan-
ces, Secrétaire Général du Ministère des Finances, Administra-
teur de la Société Nationale des Chemins de Fer, est nommé mem-
bre du Comité de Direction de cette Société en remplacement de
M. RUEFF.

ARTICLE 2 - Le Ministre des Travaux Publics et des
Transports est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris le 12 septembre 1939

Signé: A. LEBRUN.

Par le Président de la République :

Pour copie conforme
Le Sous-Directeur,

signé: BLEYS

LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES
TRANSPORTS,

signé : A. de MONZIE.